



Le 5 août 2008

Chers collègues,

Je vous prie de trouver ci-joint le formulaire des **Indicateurs de performance pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**, approuvé unanimement par le GNUM lors de sa réunion du 24 avril 2008. Les organismes membres du GNUM avaient convenu de la nécessité d'élaborer ces indicateurs en juillet 2006 et je suis heureux que la tâche ait été menée à bien. Je tiens à ce propos à féliciter l'équipe spéciale du GNUM sur l'égalité des sexes d'avoir supervisé l'élaboration des indicateurs et leur établissement sous leur forme définitive, ainsi que d'avoir obtenu des retours d'information de diverses équipes de pays des Nations Unies.

Ce formulaire et le *Guide de l'utilisateur* qui l'accompagne devraient constituer pour les équipes de pays un instrument utile qui leur permettra de bien appréhender les pratiques standard qu'elles devraient appliquer pour appuyer les activités nationales prioritaires en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, but dont la réalisation est essentielle à celle des objectifs du Millénaire pour le développement. Les indicateurs peuvent être utilisés aux fins de l'auto-évaluation des équipes de pays et de l'identification des écarts et des mesures correctives nécessaires pour les combler. De nombreux organismes possèdent déjà leurs propres instruments d'évaluation et celui-ci est n'est pas destiné à les remplacer mais à être utilisé concurremment avec eux. En fait, il a été élaboré en retenant les éléments les plus communs et les plus pertinents des instruments d'évaluation des divers organismes des Nations Unies.

Les indicateurs doivent être utilisés par toutes les équipes de pays des Nations Unies. Nous demandons en particulier à celles de ces équipes qui élaborent un **UNDAF pour 2008 et 2009 de s'en servir pour établir une situation de référence**, de manière à pouvoir mesurer les changements intervenus lors de l'établissement de l'UNDAF suivant. Le GNUM surveillera l'application des indicateurs et y apportera des aménagements selon qu'il conviendra. À terme, toutes les équipes de pays devront appliquer ces indicateurs systématiquement à titre de mécanisme de redevabilité interne et pour déterminer les points sur lesquels des progrès ont été accomplis ainsi que ceux où il s'agit d'apporter un soutien complémentaire.

Pour toute question ou tout commentaire, je vous prie de vous adresser à S.K. Guha (s.k.guah@unifem.org ou à Sandra Pellegrum (sandra.pellegrum@undp.org).

Veillez agréer, chers collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Kemal Derviş
Président



**UNITED NATIONS
DEVELOPMENT GROUP**

Unite and deliver effective support for countries

À : Chefs des organismes des Nations Unies, coordonnateurs résidents, membres des équipes de pays des Nations Unies
Cc : Coordonnateurs

UN Development Operations Coordination Office
One UN Plaza, DC1-1600, New York, NY 10017 USA
Telephone: (212) 906 5500 • Fax: (212) 906 3609

www.undg.org